N° 119 — CXXXIXme Année | Un numéro : 5 centimes | Lundi 24 Mai 1897

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures (grandes annonces avant midi) paraissent le lendemain.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 9 —	fr. 3 20	fr. 1 80
» franco par la porteuse, *en ville*	8 —	4 20	2 30
» par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9 —	4 70	2 60
Etranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» » » par 2 numéros	22 —	11 50	6 —

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, Rue du Temple-Neuf, Neuchatel

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS:

H. WOLFRATH & Cie, imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE — TÉLÉPHONE

La vente au numéro a lieu au Bureau du journal, kiosque, librairie Bl. Guyot, gare J.-S. et par les porteurs.

ANNONCES

1 à 3 lignes	pour le canton 50 ct.	De la Suisse	la ligne 15 ct.
4 à 5 »	65	D'origine étrangère	20
6 à 7 »	75	Réclames	30
8 lignes et au-delà	la ligne 10	Avis mortuaires, minimum	2 fr.
Répétition	8	Avis tardif, 20 ct. la ligne, minim.	1

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis 50 ct.

Bureau d'Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf, 3

Bulletin météorologique — Mai

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
22	14.4	11.7	18.0	703.2	11.0	Var.	faibl.	couv
23	13.7	12.2	19.5	708.9	1.1	»	calme	»

Du 22. Pluie d'orage pendant la nuit. Pluie intermittente à partir de 4 heures du soir.

Du 23. Pluie pendant la nuit et pluie fine intermittente à partir de 10 ½ h. à 1 ½ h. et à partir de 5 heures du soir.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

(Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,6)

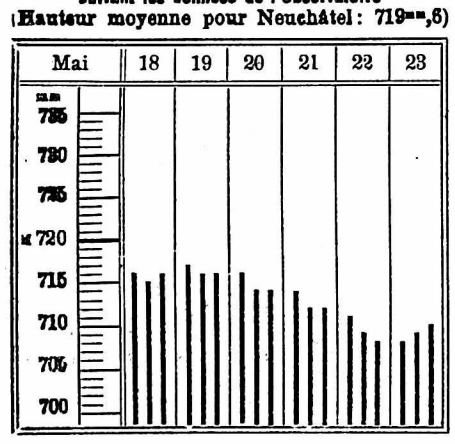

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

21	11.3	9.5	14.5	661.5	14.0	E N.E	faibl.	couv

Pluie fine jusqu'à midi. Soleil, brouillards et soleil intermittents à 9 ½ heures. Orage jusqu'à 1 heure

7 heures du matin

	Altit.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
22 mai	1128	9.0	658 0	N.-E.	nuag.

Brouillards.

Niveau du lac

Du 23 mai	(7 h. du matin).	429 m. 990
Du 24 »	»	429 m. 990

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE CORNAUX

Assemblée générale des propriétaires, **samedi 29 mai,** à 2 heures après midi, à la maison de Commune.

Ordre du jour :

Question du drainage.

Vu l'importance de cette réunion, les propriétaires sont invités à s'y rencontrer en aussi grand nombre que possible.

Cornaux, le 24 mai 1897.

5238 *Secrétariat communal.*

CONCOURS

La Commune de Valangin met au concours les travaux suivants concernant la construction d'un collège sur le Grand Verger, savoir : **menuiserie, ferblanterie, gypserie et peinture.**

Les entrepreneurs disposés à entreprendre ces travaux peuvent prendre connaissance des plans et conditions, au bureau de M. Ernest Meystre, architecte, à Neuchâtel, rue de l'Hôpital n° 21, ou à Valangin, chez M. F.-A. L'Eplattenier.

Les soumissions cachetées devront être déposées chez M. F.-A. L'Eplattenier, à Valangin, jusqu'au 7 juin 1897, à midi. Elles porteront la mention suivante : « Soumission pour le collège de Valangin. »

Valangin, le 21 mai 1897.

5244 *Conseil communal.*

VENTES AUX ENCHÈRES

Vente aux enchères publiques

Le mercredi 26 mai 1897, à 9 h. du matin, à la **Cour de la Balance, entrepôt Lambert,** on vendra par voie d'enchères publiques :

Un tombereau avec son avant-train ; une machine à fabriquer la limonade et ses accessoires, etc.; une pendule neuchâteloise; deux régulateurs; un cartel avec globe; une armoire à glace; un lit complet à une place; deux commodes; un canapé bois dur; un lavabo, dessus marbre; une table ronde et une table de nuit.

La vente aura lieu contre argent comptant et conformément à la loi sur la poursuite.

Neuchâtel, le 22 mai 1897.

5243 *Office des Poursuites.*

Office des Poursuites DE ROCHEFORT

Le **lundi 31 mai 1897,** dès les 2 h. après midi, au domicile du citoyen Charles Calame, aux Grattes, on exposera en vente par voie d'enchères publiques les objets suivants :

Un canapé, une grande glace, une table ronde et un régulateur.

La vente aura lieu contre argent comptant et conformément aux articles 127 à 129 de la loi fédérale sur la poursuite, dont il sera fait lecture avant l'enchère.

Rochefort, le 21 mai 1897.

5229 **E. BÉGUIN,** préposé.

ANNONCES DE VENTE

A vendre, pour cause de départ, un

joli tricycle

à très bas prix. S'adr. Evole 3, 3me. 5240

A remettre

quelques commerces bien achalandés. — S'adr. Etude Baillot & Cie, Neuchâtel. 5245

Lundi 24 mai 1897, on trouvera, à la

Gare de Bevaix,

depuis 1 heure après midi, un beau choix de 5236

porcs maigres.

A VENDRE

une aubière, une goujonnière, 600 bouteilles et litres vides de différentes formes. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 5228

MANUFACTURE et COMMERCE DE

PIANOS

GRAND ET BEAU CHOIX

pour la vente et la location. 12

MAGASIN LE PLUS GRAND

ET LE MIEUX ASSORTI DU CANTON

Rue Pourtalès nos 9 et 11, 1er étage.

Prix modérés. — Facilités de paiement.

Se recommande,

HUGO-E. JACOBI

NEUCHATEL

TOUS LES JOURS

grands arrivages de belles 4444

PALÉES

de **80 ct.** à **1 fr.** la pièce

suivant la pêche et suivant grosseur

Au Magasin de Comestibles

SEINET & FILS

8, Rue des Epancheurs, 8

Bicyclette creux, ayant peu servi, à vendre tout de suite, pour cause de santé. — Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 4977

Jambons. A vendre, à bon compte, une partie de jambons d'hiver, bien fumés et bien conditionnés. — S'adresser à Jean Lædrach, charcutier, à Thoune. 5101

LAIT. A vendre 200 litres de lait par jour. — S'adresser à **Edgar Mellier,** laitier, à **Bevaix.** 5106

CORDONNERIE POPULAIRE

RUE DU SEYON 308

vis-à-vis de la droguerie Dardel

Pour faciliter le prochain retour dans les locaux transformés de la rue de l'Hôpital, les chaussures en magasin depuis plus d'une saison seront vendues **à tout prix.**

Pour les autres articles **escompte exceptionnel.** Vente au comptant.

Occasion favorable.

ÉMILE CHRISTEN.

MIEL

rendu franco, à 1 fr. 50 le kilo, en boîtes de 1, 2, 4 et 5 kilos, provenant des ruchers de **M. Jacot,** notaire, **Colombier.** 4783

OMBRELLES ET PARAPLUIES

Très grand choix

En-cas changeant, fin de siècle, depuis 4 fr. 50 à 20 fr.

Ombrelles noires et satinette, dans tous les prix.

RÉPARATIONS - RECOUVRAGES

Magasin Guye-Rosselet

GRAND'RUE 5181

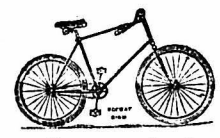

AVIS

Le soussigné a l'avantage d'informer son honorable clientèle et le public en général que son magasin de vélocipèdes avec service de réparations est définitivement installé en permanence en ville. 4841

Grand choix de machines et accessoires.

Se recommande, **Edouard FAURE Fils**

Vestiaire du Théâtre.

TUILES D'ALTKIRCH

Meilleure et plus ancienne tuile à emboîtement.

Agent général pour la Suisse romande : 1443

M. HŒNICKE, Neuchâtel

TÉLÉPHONE — Rue du Coq-d'Inde 26 — TÉLÉPHONE

Parasols de jardin

trois grandeurs jusqu'à trois mètres de diamètre, en toile écrue très solide, avec ou sans table en fer. 5182

MAGASIN GUYE-ROSSELET

GRAND'RUE

David Strauss & Cie

NEUCHATEL

Bureau, Seyon 19

Vins de Neuchâtel, Beaujolais, Mâcon, excellents **vins de table,** en fûts et en bouteilles.

Nous sommes acheteurs de lies de vins pour la distillation. 3388

A vendre de suite un divan neuf et plusieurs beaux potagers neufs et d'occasion. — Coq-d'Inde 24. 4855c

Zither à vendre

Zither prime en très bon état; prix avantageux. Mme Kuffer-Bloch, rue des Poteaux 8. 5154c

Au Magasin Horticole

TERREAUX 5

Ernest Hess

HORTICULTEUR-FLEURISTE

Beau choix de plantes vertes et fleuries. Garnitures pour bals et soirées en tous genres. Spécialité d'articles mortuaires, confections sur place et livrables de suite. Vannerie fine et ordinaire.

Etablissement : Port-Roulant 4.

Téléphone. 4880

A vendre, à bas prix, deux 5104

Bicyclettes Peugeot

usagées, pneumatique et creux. Côte 57.

MODISTES

A remettre, pour circonstance de famille, à Vevey, un ancien magasin de modes (fines modes), premier magasin de la ville, avec ancienne et fine clientèle. Reprise : 6 à 8000 fr. — Offres sous chiffre H 5097 N, à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

DENTIFRICES et SPÉCIFIQUES ODONTALGIQUES

de J. JEANNERET, chirurgien-dentiste

En vente : A Neuchâtel, pharmacie Bourgeois; à Colombier, pharmacie Chable; à Boudry, pharmacie Chapuis, et chaque mercredi, maison Hiltpolt, route de la Gare, à **Neuveville.** 817

LOUIS KURZ

5, Rue Saint-Honoré, 5, NEUCHATEL

MAGASIN DE

PIANOS, HARMONIUMS

ET AUTRES

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

en BOIS, en CUIVRE, etc.

Dépôt de Pianos des fabriques **Bechstein,** à Berlin (seul représentant pour le canton), Schiedmayer, à Stuttgart, C. Rordorf, Hüni, à Zurich, etc., etc.

Envoi de prix-courant gratis et franco sur demande.

ECHANGE — LOCATION — GARANTIE

Pianos d'occasion.

Superbe collection de Violons

et Violoncelles anciens.

Cordes harmoniques.

FOURNITURES — RÉPARATIONS

PRIX MODÉRÉS 9

FACILITÉS DE PAIEMENT

Si vous voulez acheter de **bonnes chaussures, à bon marché,** demandez prix-courant de la maison bien connue,

Brühlmann-Huggenberger

WINTERTHOUR

Forts souliers, hommes, cuir génisse, depuis 7 fr. 30.

Bottines, hommes, lacets ou élastiques, depuis 8 fr. 50.

Forts souliers, filles ou garçons, nos 26-29, depuis 4 fr.

Bottines, dames, cuir mat, depuis 6 fr. 80.

GRAND CHOIX

Envoi contre remboursement, franco. (H. 2148 I.)

Echange, sans difficulté, de tous articles ne convenant pas.

J. MERKI, tourneur

SEYON 19 bis

Grand assortiment de cannes, à des prix très raisonnables. Joli choix de pipes et fume-cigares en écume, amiante, bruyère, merisier, ambre. Réparations en tous genres. 3934

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHATEL

Louis Avennier, L'épreuve	3.50
Paris-Parisien 1897, relié	6.—
Pillon, L'année philosophique	5.—
H. Imbert, Profils d'artistes contemporains	6.—
Alphonse Daudet. La Fédor, ill.	3.50

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE

Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie. *Fondée en 1833.*

A. JOBIN

Successeur

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

E. Schouffelberger

CORCELLES

Vêtements confectionnés

et sur mesure 3175

pour hommes et jeunes gens

CHEMISES

blanches, couleurs, touristes

Cravates, Gants

Succursale à Neuchâtel

RUE DU SEYON

Téléphone — Téléphone

BOIS BUCHÉ

Tourbe. — Briquettes B.

ANTHRACITE, HOUILLE & COKE

Charbon foyard et Natron.

Au chantier PRÊTRE, gare

Magasin rue Saint-Maurice 11

Même maison à la Chaux-de-Fonds.

— TÉLÉPHONE — 13

A vendre des **chèvres** fraîches ou prêtes au cabri. — S'adresser à M. Louis Leuba fils, Boudry. 5188

Belle jument

de 6 ans, haute de 1m,63, très forte et bonne trotteuse, s'attelant partout, est à vendre. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Même adresse, **deux ruches Layen,** avec sections, meublées mais inhabitées, à vendre, à bas prix. 5192

Chèvres

A vendre chèvres fraîches ou portantes. S'adresser à **Cudret** sur Corcelles. 5148c

Vélo, usagé, à trois roues, pour enfant, à vendre. — S'adr. à L. Ramseyer, Ecluse 14. 5208c

On offre à vendre 5079c

une **vache** avec son **veau** ou une fraîche au choix sur trois, chez **Chautems, à Bôle.**

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter un char et un tombereau, en bon état. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 5252c

On cherche à reprendre petit commerce, ou à défaut, place pour servir dans un magasin. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 5259c

APPARTEMENTS A LOUER

Logement d'une chambre, cuisine et dépendances, pour le 24 juin. S'adresser magasin Porret-Ecuyer. 5242

A Colombier et à Bôle

pour St-Jean 1897, deux appartements de chacun deux chambres, cuisine, cave, bûcher et jardin. Eau sur l'évier. S'adr. à M. Jacot, notaire, à Colombier. 5233

Etude BOREL & CARTIER

rue du Môle 1.

SÉJOUR D'ÉTÉ

On offre à louer, dans une charmante situation **au-dessus de la ville, une jolie petite propriété.** 5 chambres, cuisine, cave. Eau.

Appartements à louer

de 3, 4 et 5 pièces, en ville ou aux abords, bien situés.

Local à louer

à l'usage de magasin, entrepôt ou atelier, non loin de la gare.

Maison de rapport à vendre

de gré à gré, dans une belle situation, aux abords de la gare, une maison de construction récente. Conviendrait pour tout genre de commerce ou d'industrie ou pour l'installation de magasins ou café-restaurant.

Terrain à bâtir à vendre

aux abords immédiats de la ville, dans une situation exceptionnellement favorable, sur la route de St-Blaise. 5246

S'adr. Etude Borel & Cartier.

A louer

pour Saint Jean 1897, un logement de 4 pièces et dépendances, **bien exposé au soleil.** S'adr. rue J.-J. Lallemand 5, 1er étage à droite. 5078c

A louer à Cormondrèche

pour tout de suite ou à convenance, entière ou séparément, une maison propre, de trois logements de trois pièces, cuisine et dépendances, et un grand local bien éclairé, propre à tous genres de commerce ou de métier. Jardins et dégagement autour de la maison. S'adresser à Mlles Weber, Villamont, Sablons, Neuchâtel. 5121

A louer, dès le 24 juin prochain, au quai des Alpes, avec entrée rue des Beaux-Arts, deux appartements neufs et soignés de cinq pièces chacun, avec chambre haute habitable et toutes autres dépendances, dont un au rez-de-chaussée avec véranda et jardin, et l'autre au 3me étage. — Eau, gaz, électricité et cabinet de bains dans la maison. — Belle exposition au midi et au bord du lac. Vue assurée 3496

S'adr. aux notaires Guyot & Dubied, rue du Môle.

VAL-DE-RUZ

A louer aux Hauts-Geneveys, pour la saison d'été, un logement bien meublé, de 4 ou 5 chambres au soleil levant. — Belle situation, eau de source à la cuisine. S'adresser à M. Salchli, aux Hauts-Geneveys. 2813

A louer, dès la fin du mois, un local bien clair, sept fenêtres, pouvant être utilisé comme logement ou atelier; prix modique. — S'adr. à M. G. Vuille, bureau de la Grande Brasserie, Neuchâtel. 3493

A louer pour St-Jean, au centre de la ville, un beau logement de 5 chambres et dépendances, 3me étage. — S'adresser à M. Jules **Hotz**, magasin du Printemps. 134

A louer, faubourg des Sablons, jolis appartements de 3 pièces et dépendances, chambre de bains, buanderie et jardin. S'adresser Sablons 1, 2e étage. 4787

1er étage. Beau logement, 4 chambres, balcon, etc.

Rez-de-chaussée. Beau logement, 3 chambres. Beaux Arts 13. 4600c

A louer pour Saint-Jean, rue du Musée no 2, 2me étage, un appartement bien exposé, de 6 chambres, cuisine et grandes dépendances. — S'adresser au locataire actuel, ou à la banque, rue Purry 2. 4772

St-Jean 1897

A louer, rue du Musée no 4, un rez-de-chaussée de 3 pièces et dépendances. Prix 570 fr. — S'adresser à l'étude de M. Clerc, notaire. 4800

A louer, à Montmollin, pour séjour d'été, un logement composé de 2 chambres avec cuisine. S'adr. à M. S. Stubi, au dit lieu. 5048

CHAMBRES A LOUER

A louer, pour tout de suite, une belle mansarde non meublée. S'adresser rue Pourtalès 3, au 2me étage. 5237

Belle chambre meublée à louer, Avenue du 1er Mars 2, rez-de-chaussée, à droite. 5249c

Une belle chambre meublée, pour un **monsieur.** Seyon 4, au 3me. 5256c

Séjour d'été à Hauts-Geneveys

Plusieurs magnifiques chambres meublées à louer, dans maison neuve. Face de la gare. Vue splendide. Prix modique. S'adr. maison **Bourquin,** instituteur. 5116

Jolie chambre meublée

avec pension si on le désire. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 4620c

A LOUER

pour le 24 juin, grande chambre non meublée. 5169c

A la même adresse, à vendre un perroquet avec sa cage. S'adresser rue de l'Hôpital 15, chez M. Charlet.

Séjour d'Été

A louer, à Fenin, pour une dame, une chambre meublée; arrangement facile pour sa pension. Renseignements à la boulangerie Roulet, Epancheurs. 5090c

A LOUER

jolie chambre meublée pour monsieur rangé, vis-à-vis du Jardin Anglais. S'adresser rue Coulon 2, 2me étage. 4607

A louer, dès le 1er juin, une chambre meublée, rue des Terreaux 7, 1er étage, à gauche. 5210c

Belle chambre meublée, rue du Château no 8, 2me étage. 5207c

Une jolie chambre meublée, à louer. Rue Purry 4, au 3me. 5073

Très jolie chambre meublée, pour un monsieur, Orangerie 6, 3me étage. 5132

Belle grande chambre, indépendante, au soleil, plain-pied, rue Pourtalès no 13. 4407

LOCATIONS DIVERSES

Domaine à louer

dans le Vignoble

A louer, pour le 11 novembre 1897, un domaine de 59 hectares (216 poses), d'une exploitation facile, avec des bâtiments spacieux et bien entretenus. — S'adresser à MM. **Alph. Wavre,** notaire, à **Neuchâtel,** et **Rossiaud,** notaire, **St-Aubin.** 4773

ON DEMANDE A LOUER

Un ménage sans enfants demande, pour le 24 juin, un logement au soleil, de 2 ou 3 chambres, dans une maison tranquille, rue de l'Industrie ou aux abords. S'adr. par lettre sous chiffres H 5235 N, au bureau Haasenstein & Vogler.

Une famille anglaise désire louer, pour les mois de juin, juillet, août et septembre,

une petite maison

ou appartement meublé, à Neuchâtel ou environs. S'adresser à M. J.-A. Maurice, Hôtel Bellevue. 5196c

On demande à louer tout de suite un petit appartement en ville. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 4978

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille fidèle, sachant faire un petit ménage, désire place dans une famille française. Elle demande un petit gage. — S'adresser chez Mlle Hoffmann, Seyon 22, 1er étage. 5254c

ON CHERCHE

pour un jeune homme, qui aura terminé son apprentissage commercial de trois ans en juillet ou août prochain, une place de

volontaire

dans un commerce de denrées coloniales et comestibles, où il recevrait chambre et pension chez le patron.

Adresser les offres sous P. 2477 Q., à Haasenstein & Vogler, à Bâle.

Bonne, connaissant le service de femme de chambre, de toute moralité, est demandée à Baden (Argovie) pour le 1er juin. Gage 20 fr. — S'adresser rue des Beaux-Arts 21, rez-de-chaussée. 5041c

Une jeune femme française désire place comme femme de chambre, ou s'offre pour faire un ménage soigné. S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler. 5198c

Une jeune fille, connaissant bien la couture et le service, cherche une place de femme de chambre. S'adresser à Mlle Reuge, rue de Buttes 10, Fleurier. 5112c

Une jeune fille de la Suisse allemande, ayant appris lingère, cherche une place comme bonne ou femme de chambre, pour apprendre le français. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 5153c

Une jeune fille, tailleuse, de la Suisse allemande, cherche une place de

femme de chambre

S'adresser au magasin de laiterie, rue de l'Hôpital 16. 5170c

Une jeune Zuricoise, de bonne famille, cherche place comme

VOLONTAIRE

dans une famille où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. — S'adr. à Mme Studer, faubourg du Crêt 3, au 1er. 5152c

Une jeune fille d'une excellente famille de la Suisse allemande

cherche une place

dans une honorable famille de Neuchâtel où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Elle s'aiderait aux travaux du ménage. S'adr. sous chiffre Uc 4147 X, à l'agence **Haasenstein & Vogler,** Neuchâtel.

Une jeune Française s'offre à faire des ménages, en ville, ou garder des enfants et leur donner les premières leçons de français. Le bureau Haasenstein & Vogler indiquera. 5197c

UNE PERSONNE

de confiance, qui a du service, disposant d'une partie de son temps, cherche de l'occupation comme aide du ménage dans de bonnes familles, pour tous les ouvrages, à l'heure ou à la journée. Certificats à disposition. L'agence Haasenstein & Vogler donnera l'adresse. 5194c

PLACES DE DOMESTIQUES

Madame Louis Petitmaitre, rue de l'Orangerie no 3, demande, pour tout de suite, une brave fille, sachant faire la cuisine et connaissant la ville, pour remplacer une domestique jusqu'au 1er juillet. 5230c

On demande, pour le 1er juin, une bonne fille, munie de recommandations, sachant cuire, et aimant les enfants. — S'adr. rue de la Gare 3, Colombier. 5234

ON DEMANDE

pour le commencement de juin, une jeune fille, pour faire un petit ménage et aider à servir au café. S'adr. Ecluse 22. 5255c

On demande, pour tout de suite, une fille, propre et active, sachant faire la cuisine. S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler. 5250c

On demande un **domestique de ferme,** connaissant les chevaux; entrée immédiate. — S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler qui indiquera. 5241

On demande, pour l'Allemagne, une jeune fille robuste, pour soigner une petite fille de 4 ans. Il faut qu'elle connaisse la couture à fond ainsi que le repassage. On exige de bons certificats. S'adresser à Mlle Ida Cressier, à Cornaux. 5239

Monsieur veuf

seul, demande, pour faire son ménage et être à l'occasion occupée à un travail très facile de l'horlogerie, une personne âgée de 30 à 40 ans. Une personne ayant un enfant pourrait être acceptée.

Adresser offres sous **Lc 1355 C,** à l'agence **Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.**

5180c **On demande, pour tout de suite, une bonne fille, sachant faire la cuisine et aimant les enfants. Bon gage assuré. — S'adr. à la Papeterie Fuhrer-Poncin.**

ON DEMANDE

tout de suite une brave jeune fille, pour faire tous les travaux du ménage. S'adr. sous chiffre H 5190 N, à Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Une bonne domestique trouverait place avantageuse chez Mme Jean Montandon, notaire, à Boudry. Entrée immédiate. 5117

On demande, pour tout de suite, une **fille de cuisine.** — S'adresser Hôtel du Faucon, de 9 à 11 h. le matin et de 5 à 8 h. le soir. 3520

On demande

pour le commencement de juin, une femme de chambre expérimentée et ayant fait si possible un apprentissage de couturière. S'adresser à Mlle Clerc, Promenade-Noire 5. 5193c

Une bonne **sommelière** pourrait entrer tout de suite à la **Brasserie du 1er Mars,** à la **Chaux-de-Fonds.** H-C

EMPLOIS DIVERS

Un jeune homme de la Suisse allemande, âgé de 16 ans, actif et laborieux, qui a suivi avec succès pendant 4 ans les classes d'une école secondaire et possède déjà les premiers éléments du français, cherche une place où il ait l'occasion, tout en travaillant dans la maison, d'apprendre à fond la langue française. Il paierait au besoin une petite pension. — S'adresser à M. le pasteur **DuBois,** à **Neuchâtel,** qui fournira les renseignements nécessaires. 5257

On demande une 5086c

OUVRIÈRE REPASSEUSE.

S'adr. au bureau Haasenstein & Vogler.

Pour un **travail de bureau** temporaire, **on demande** un

jeune homme

connaissant les deux langues et possédant une bonne calligraphie. Entrée tout de suite. Adresser les offres sous H 5184 N, à l'agence **Haasenstein & Vogler,** à **Neuchâtel.**

Une famille de la ville demande un **commissionnaire** honnête, de 16 à 17 ans, pour la saison d'été. — Adresser les offres case postale no 1933. 5178c

APPRENTISSAGES

Une tailleuse

pour dames, expérimentée, de **Zurich,** demande comme apprenties deux jeunes filles intelligentes, désirant apprendre cet état et la langue allemande. Adresser les offres sous chiffre N 2604 Z, à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Zurich.**

On demande, pour tout de suite, une

apprentie tailleuse.

S'adresser chez Mme Bauer-Werner, rue du Coq-d'Inde no 20. 5204

UN JEUNE HOMME

de 16 ans cherche place comme apprenti dans un bureau. S'adresser à K. Probst, Bläseringweg 79, Bâle. (H-Q)

PERDU OU TROUVÉ

Parapluie égaré

On a oublié, il y a une quinzaine de jours, un parapluie en soie noire, à corbin, dans une maison particulière, un lieu de culte ou un magasin. Prière de le rapporter à la personne dont le nom est inscrit en toutes lettres sur la soie, près de l'élastique. 5195c

AVIS DIVERS

UNE DEMOISELLE

de la Suisse allemande, donnant des leçons, désire passer 2-3 mois dans pension ou famille honorable, habitant la ville. Offres avec prix sont reçues sous Hc 5167 N, à l'agence Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Temple du Bas

Mardi 25 mai, à 8 h. du soir

CONFÉRENCE PUBLIQUE

donnée par M. le pasteur **G. PONS,** sur 5251c

L'ÉVANGÉLISATION DE L'ITALIE

par l'Eglise vaudoise du Piémont.

Avis aux amateurs

Leçons de bicyclettes gratuites, pour dames et messieurs.

S'adresser à **Ed. FAURE fils,** sous le Concert, Neuchâtel. 5068

HOTEL du RAISIN

Café — Brasserie

Bière de la Brasserie de Boudry

INSTALLATION MODERNE

Bière à l'emporté, à 30 ct. le litre,

Bière rendue à domicile, par 10 litres, 30 ct., 5120

Bière pasteurisée, se conservant, rendue à domicile, par caisse, 28 ct. la bouteille.

Les personnes qui ont des comptes à réclamer à M. Antoine Amodey, serrurier, sont priées d'en informer le soussigné. De même, les clients de M. Amodey peuvent se libérer de leur note chez le notaire A.-Numa Brauen, Trésor 5. 5163

CAFÉ BERNA

BERNE

33, rue des Spectacles — rue du Gurten 1

MOKKA

(Hodeida)

garanti sans mélange, à toute heure

Spécialité de vins vaudois et français en bouteilles. H-Y

ÉCHANGE

Une famille de Bâle désirerait placer, pour une année, un garçon de 15 ans, dans une bonne famille du canton de Neuchâtel, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française.

En échange, on prendrait un garçon du même âge qui voudrait apprendre l'allemand. — S'adresser au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 5098

Pour pensionnats

Un jeune commerçant, Allemand, désirant se perfectionner dans la langue française, **demande des offres,** si possible pour la **pension complète.** Offres sous **F. K. 1159,** à **Haasenstein & Vogler, A.-G., Köln.** H 44017

Dans une famille de la Suisse allemande on recevrait en pension des jeunes filles qui auraient l'occasion d'apprendre la langue allemande, les travaux du ménage et les ouvrages manuels. Si on le désire, leçons de piano. Prix modeste.

Renseignements chez M. Meyer-Burkli, im Berg, Zurich, et Gust. Pœtzsch, rue Purry, Neuchâtel. 5072

On accepterait un

agent sérieux

ayant références, pour la vente, gros et détail, de **vins purs,** de propre. Commission 1.50 fr. par hectolitre pour le gros ou 5 fr. par hectolitre pour le détail. Ecrire à **E. Bayle,** propriétaire, à **Vergèze** (Gard), France. Correspondance en français est seul acceptée. H 4137 X

PENSION DES ARTS

Pension-Famille 838

Rue Pourtalès 13, 2me étage

Chambres confortables. Cuisine soignée.

---

41 **Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel**

CANDIDAT!

PAR

JULES CLARETIE

Dans la grande salle du café de l'Eclair, où l'on avait rallumé le gaz « malgré les allumettes du gouvernement », disait Garousse, aux applaudissements de la foule, la réunion continuait; le candidat de l'*Anguille de Melun* reprenait la parole, et, en s'éloignant tout seul, à pied, navré, étouffé comme par un cauchemar, le commandant se répétait avec une stupéfaction colère ce qu'il venait d'entendre.

Le nom de Gilberte jeté dans cette cohue, mêlé à ces tripotages! Le désistement d'un gentilhomme comme M. de Montbrun exploité par la calomnie et présenté comme le prix d'un marché ignoble! Toute une existence insultée! Et ce nom de parodie et de blague lancé à la face d'un soldat, devant tout ce monde!

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

— Ils le paieront! Oh! ils me le paieront! répétait Verdier, tout en regagnant le logis de Mme Herblay.

Mais il en arrivait jusqu'à douter d'une revanche possible; et les acclamations qui sortaient du café et emplissaient de bruit les rues habituellement silencieuses de Dammarie lui semblaient le triomphe insultant du cynisme.

Ramollot! On l'avait appelé Ramollot, aux éclats de rire de cette foule. Bravo, Garousse! Garousse montait au Capitole! Le successeur de Charvet, ce serait Garousse, Brutus Garousse, Hébert Garousse! Et lui, lui battu, bafoué, soufleté... Qu'est-ce qu'il était lui, Ramollot! Rincé.

Rien n'existait plus, ni l'armée qui voue au pays le sang de ses veines, ni la famille, ni le foyer, ni la bourgeoisie, ni rien; et dans la grande débâcle, au-dessous de l'écroulement boueux de toutes ces choses, Garousse surgissait seul, avec son rire de démolisseur et ses appétits de ventru.

— Ma parole, dit tout haut Verdier, qui releva le front, on a besoin de se consoler un peu en regardant les étoiles.

Il laissa le village enveloppé dans cette clarté bleue, où rougeoyait au fond de la place, comme une forge de harangues et de colères, le café de l'Eclair. Fournerel était resté là-bas, debout au seuil du café. Un jeune soldat qu'il connaissait — un petit Limousin, parent d'un camarade de la batterie où Fournerel avait été brigadier — vint à passer, une baguette à la main, fouettant l'air, tout en chantant un refrain en patois. Ils se dirent bonsoir et se mirent à causer. Le fantassin revenait de Barbizon et rentrait à la caserne de Melun avec la permission de minuit.

— Et vous, qu'est-ce que vous faites-là, brigadier?

Le petit soldat donnait toujours ce titre au carrier, qui ne s'en fâchait pas.

— Moi?... rien. J'attends quelqu'un pour savoir si c'est celui-là qui, tout à l'heure, s'est permis d'embêter mon commandant!

Et tout à coup, la réunion étant finie sans doute, la porte du café de l'Eclair s'ouvrait, comme une gueule rouge et, avec le bourdonnement de la foule, un flot noir en sortait, dans une sorte de bousculade. Et des cris, des lazzis où revenaient encore, comme une suprême gouaillerie, ce nom de Ramollot jeté à Verdier. Et des « vive Garousse! » qui accompagnaient le candidat, distribuant encore çà et là des poignées de main.

Mais ce n'était pas Garousse que Fournerel attendait. Il avait la persuasion que cette interruption où se trouvait mêlé le nom de Gilberte, l'interruption lâche, insultante, qui venait de frapper son commandant, partait de ce coin de la salle où trônait Tivolier, entouré des plus résolus parmi les partisans de Garousse. C'était donc à Tivolier qu'il voulait demander compte de cette injure publique, ignoble et bête.

— Je reste avec vous, brigadier, dit le petit troupier tout naïvement.

— Et l'heure de la caserne? Pas une raison, mon garçon, de se faire fourrer au bloc, parce que j'ai un compte particulier à régler avec un de ces farceurs-là!

— Oh! j'ai le temps! Avec de bonnes jambes...

Le petit soldat avait pour Fournerel une sorte de dévouement instinctif. Ils se retrouvaient souvent trinquant et causant dans quelque cantine, et lorsque le Limousin soupirait après la libération, le retour au pays, la fin du service, la classe, l'ancien artilleur lui remontait le cœur par quelque parole de vieux troupier, réconfortante comme un coup de clairon.

— Après tout, dit Fournerel, ça ne sera pas long!

Après le flot qui dégorgeait du café, suivant Garousse triomphant, un autre groupe sortait, noir, grouillant, de la réunion publique, et l'ancien brigadier distinguait vaguement, au milieu, la silhouette maigre, nerveusement agitée, de Tivolier.

Il s'approcha, le reconnut et l'arrêta net, en lui disant:

— Pardon, j'ai une question à vous faire?

L'ouvrier, à son tour, regarda le carrier, et un attroupement aussitôt se forma derrière ces deux groupes bien séparés; les partisans de Verdier entourant instinctivement Fournerel, près de qui se pressait le petit soldat, et les amis de Garousse restant aux côtés de Tivolier.

— Qu'est-ce que vous me voulez? demanda l'ouvrier, dont Fournerel apercevait distinctement dans cette claire nuit la face blême et rousse.

— Oh! une chose bien simple. Vous demander si c'est vous qui avez osé, tout à l'heure, parler au commandant de... sa nièce, voilà!

Et Fournerel, les bras croisés, attendait la réponse en fronçant ses sourcils rudes.

Tivolier répondit en ricanant. Non, ce n'était pas lui qui avait parlé de la demoiselle. Mais après! Eh bien, quoi? quand ce serait lui? Est-ce qu'on n'avait pas le droit de parler, à présent, et la liberté de tout dire? Ah! mais!

— Parbleu! murmuraient des voix autour de Tivolier. Il ne manquerait plus que ça — qu'on nous empêche de poser les questions que nous voudrions!

Séjour de printemps et d'été

Vissoie, Val d'Anniviers (Valais), alt. 1230 m.

HOTEL D'ANNIVIERS

Ouvert toute l'année

à 4 lieues de la station de chemin de fer de Sierre. Route carrossable. Station la plus centrale pour excursions dans la vallée.

GRAND HOTEL DES DIABLONS, A ZINAL

ouvert seulement dès le 1er juin, détenu également par les mêmes propriétaires.

Ma 2988 Z

TABIN FRÈRES.

Hôtel et Pension de la Couronne, Lenk, canton de Berne

Altitude 1100 mètres. — Grandes et belles chambres avec balcons. Magnifique vue sur les glaciers et les chutes. Dépendances agréables. Cuisine soignée. — Prix d'après entente. Arrangement pour familles et pensionnats. Bains et cures des fameuses sources sulfureuses et ferrugineuses. Chambres chauffables. Salles à manger et de conversation. — Se recommande, **Mme Zurcher-Buhler.** (O. F. 2020)

AVIS

LA SOCIÉTÉ SUISSE D'AMEUBLEMENTS

invite sa clientèle neuchâteloise et toutes les personnes qui désirent traiter avec la dite Société de bien vouloir **adresser à l'avenir la correspondance à:**

LA SOCIÈTÉ SUISSE D'AMEUBLEMENTS

faubourg du Lac 1, Neuchâtel

Le Président du Conseil d'administration:
(sig.) **G. GAULIS.**

H 6442 L

LAUTERBRUNNEN OBERLAND BERNOIS

HOTEL STAUBBACH

Agrandi par de nouvelles constructions, installé avec le dernier confort près de la gare. Situation tranquille et idyllique, en face de la chute du Staubbach. Bains, chevaux, guides, porteurs. Service attentif réputé et prix de pension modérés.

Se recommandent aux voyageurs et touristes, les propriétaires :

(H 1958 Y) **VON ALLMEN frères.**

ÉTAT-CIVIL DE COFFRANE, GENEVEYS ET MONTMOLLIN

Mois de Mars et Avril.

Mariages.

Charles-Alfred Perret, journalier, de la Sagne, et Marie-Louisa Jacot, de Coffrane, les deux domiciliés à Coffrane.

Jacob Scherb, chimiste, Bâlois, et Rosine-Berthe Richard, de Coffrane, les deux domiciliés à Bâle.

Emile Roulet, agriculteur, Vaudois, et Eunice Breguet, de Coffrane, les deux domiciliés à Coffrane.

Jules-Emile von Känel, commissionnaire, Bernois, et Bertha-Louisa Magnin, de Coffrane, les deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

Victor Vuithier, agriculteur, de Coffrane, et Anna-Maria Schumacher née Zürcher, Bernoise, les deux domiciliés à Coffrane.

Ulysse-Adolphe Guyot, émailleur, de Boudevilliers, domicilié aux Geneveys, et Rose-Clémence Bütschi, Bernoise, domiciliée à Bienne.

Edouard Marmet, employé au gaz, Bernois, et Marie-Bertha Jacot née Grau, de Montmollin, les deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

Paul-François Tschudy, horloger, de Montmollin, et Marie-Louise Burgat née Pernet, de Vaumarcus-Vernéaz, les deux domiciliés à St-Sulpice.

Emile-Ernest Schönmann, horloger, Bernois, domicilié à St-Imier, et Pauline-Léa L'Eplattenier née Bourquin, domiciliée à Villeret.

Lucien-Léopold Courvoisier-Clément, essayeur-juré, du Locle, et Fanny-Vuithier, de Coffrane, les deux domiciliés à la Chaux-de-Fonds.

Naissances

2 Mars. Eraldo-Jean-Camille, à Paul Baltera et à Anna-Maria née Müller, domiciliés aux Geneveys.

6. Marie-Louise, à Alfred-Auguste Sigrist et à Zélina née Heimann, domiciliés à Montmollin.

15. Marie-Marguerite, à Charles-Emile Jacot et à Constance-Lina née Richard, domiciliés à Coffrane.

22. Jean-Gætano, à Gætano Gianola et à Louise-Clara née Kissling, domiciliés à Crottet, rière les Geneveys.

29. Laure-Hélène, à Abram-Louis Favre-Bulle et à Louis-Adèle-Estelle née Vuitel, domiciliés aux Geneveys.

4 avril. Enfant du sexe féminin qui n'a vécu que 4 heures, à Alphonse-Arthur Probst, et à Bertha-Lina née Perregaux, domiciliés aux Geneveys.

12. Enfant du sexe féminin né-mort, à Paul-Emile Barbey et à Anna-Adèle née Duvanel, domiciliés aux Geneveys.

24. Louise-Marguerite, à Gottfried Augsburger, et à Louise-Rosalie née Rickli, domiciliés à Coffrane.

30. Marguerite-Marie, à Louis-Philippe Frank, et à Louise-Henriette née Jaggi, domiciliés aux Geneveys.

Décès

5 Mars. Eraldo-Jean-Camille, fils de Paul Baltera et de Anna-Maria née Müller, Italien, domicilié aux Geneveys, âgé de 3 jours.

30. Ida-Rosa née Huber, épouse de Jean-David Stalé, Italienne, domiciliée à Coffrane, âgée de 42 ans.

6 avril. François-Louis Dambach, époux de Rose-Françoise née Voumard, Vaudois, domicilié aux Geneveys, âgé de 70 ans.

— Et, dit quelqu'un, est-ce notre faute si l'on raconte...

Mais celui-là — une espèce de maçon trapu — se tut brusquement.

Fournerel s'était retourné vers lui en disant très haut :

— Qu'est-ce qu'on raconte... dites?

— Rien... Je ne sais pas, moi... balbutia le maçon.

— Seulement, reprit Tivolier avec son exaltation hystérique, quand on demande les suffrages du peuple, il faut être net... il faut être pur...

— Bravo! crièrent dans la nuit les amis de Garousse.

— Purs? je retiens le mot, dit alors Fournerel. Il faut être purs? Et c'est votre Garousse qui est pur? Un farceur qui vous monte la tête et se remplit le ventre!

Tivolier interrompit le carrier.

— Toi, dit il, frémissant de la tête aux pieds, comme secoué d'une névrose, je te défends de dire un mot du citoyen Garousse! Garousse c'est l'ami du peuple!

— Comment donc! Respect à Garousse et des trognons de pommes à mon commandant? Eh bien, non, et je veux savoir quel est le coquin qui a osé parler comme il la fait de Mam'zelle Verdier!

Le coquin! Une exclamation de colère montant dans la nuit répondit au mot hardiment jeté par Fournerel, et les amis de Tivolier, les partisans de Garousse s'entre-regardèrent comme pour se demander s'ils allaient étrangler le carrier ou l'assommer. Mais lui, redressant sa haute taille maigre, défiait le tas, ses camarades se serrant contre lui, prêts à le défendre.

— Va-t'en, mon petit, dit tout bas l'ancien brigadier au fantassin. Ça ne te regarde pas, ça.

Mais par un sentiment complexe, qui tenait de la curiosité et du dévouement, le petit soldat, malgré tout, restait là, auprès de Fournerel, pour voir et aussi pour ne pas abandonner « le brigadier. »

Coquin! ce mot de coquin répété avec fureur, excitait autour de Tivolier une indignation qui montait, montait comme une eau qui chauffe. Tivolier avait senti passer en lui une colère folle, et intrépidement, avec son instinct affolé de bataille, il ramassa l'injure comme si elle n'eût été jetée qu'à lui seul; puis faisant trois pas vers Fournerel, son visage maigre frôlant presque le visage rude du carrier :

— Eh bien, une supposition que ce soit moi! Ce n'est pas moi, mais je prends tout sur moi! Qu'est-ce que tu ferais, toi le malin?

— Ce que je ferais?... Si tu osais dire que la nièce du commandant...

— Est la maîtresse du petit Montbrun, oui... eh bien?

Tivolier recula, pris au collet par le carrier qui, le poussant devant lui, l'enfonça presque dans le tas noir des partisans de Garousse. La foule s'était ouverte, et la poussée de Fournerel était si forte que, comme un bloc, Tivolier et lui allèrent rouler dans l'espèce de trou qui se forma, les spectateurs se reculant pour éviter le choc; et Tivolier dessous, le carrier dessus, ils restaient-là, l'ouvrier poussant des cris de rage, et Fournerel, aveuglé de colère, frappant, cognant, son poing s'abattant comme un marteau sur le crâne de Tivolier, tandis que sa voix répétait dans une tempête de jurons :

— La nièce de mon commandant !... saligaud!... gredin!... Tiens, tiens, tiens, tiens!

Mais le premier mouvement de stupeur passé, les amis de Tivolier se ruèrent brusquement sur Fournerel pour arrêter cette grêle de coups féroces tombant sur l'homme à demi étranglé. Et les carriers voulant arracher à leur tour leur camarade à ceux qui se précipitaient sur lui, enragés, prenaient à bras le corps, saisissaient par les cheveux, poussaient par les épaules les adversaires de Fournerel. Peu à peu, une sorte d'énorme houle ou de grappe humaine s'abattit, se tordit sur la grande place de Dammarie.

(A suivre.)

EXPOSITION

de la Société des Amis des Arts

(4me article)

PAR LES CHAMPS ET LES BOIS

La campagne, moins que la montagne ou les lacs, a inspiré nos artistes. Nous en avons déjà, pour ne pas trop morceler notre compte-rendu, signalé quelques peintures. Celles qui nous restent à passer en revue ne présentent en général rien de très saillant, et cependant il en est que nous avons beaucoup aimées pour le charme discret qui s'en dégage. C'est le cas des trois toiles de M. Stucki, et particulièrement de ses *Prés de Charlemont*, d'un vert si doux, avec leurs roseaux et leurs fleurs de ruisseaux au premier plan, leur lointain estompé, l'harmonie de leurs lignes et de leurs couleurs. Il y a là une poésie rustique, bien sentie et bien rendue. De même dans le *Soir à Bois Bougy*, et les *Balivaux*, que je me reprocherais de laisser de côté; mais je ne sais pourquoi le premier m'attire davantage.

Parmi les paysages de M. Walther Racine, j'ai aussi une toile d'élection, c'est sa *Fin juillet*: paysage lumineux, coloré, dont les tons s'opposent heureusement: vert sombre des herbes hautes, vert clair des prés fauchés, forêts, bleues au lointain, ces dernières, surtout, réussies. Sur la route, le paysan qui s'en revient, la faux à l'épaule, conduisant son char d'herbe fraîche, les deux gamins flâneurs, qui causent, oubliant l'ouvrage, mettent une note de vie et d'humanité. Je vous recommande aussi les buissons de saule du premier plan dans *Les bords de l'Areuse*. Cela est fin et l'ensemble bien joli de couleurs.

M. Walther Racine me paraît mieux doué pour le paysage que pour la figure. C'est pourquoi je me contente de signaler son *Harmonie*. Ces trois personnages manquent de modelé, sauf peut-être la tête du vieux; mais ils manquent surtout de vie; il n'y a pas d'âme dans leur chant, aussi ne sent on rien avec quelque bonne volonté qu'on les considère. C'est dommage, car il y avait là une noble ambition. La *Jeune mère* m'a laissé froid aussi, pour une raison semblable. Je voudrais plus de caractère, plus d'originalité.

Je regrette également de ne pouvoir louer qu'une ambition malheureuse dans *La bonne reine Berthe* de M. l'Eplattenier. Ce n'est pas dans la forêt, ô peintre, que vous l'avez vue votre reine Berthe, avec sa suite. Vos personnages ne sont pas posés en plein air. Ils ont l'air collés sur la toile, après avoir été découpés, faut-il dire, hélas! dans une chromo-lithographie. Votre cheval n'est pas en perspective, ou trop fini ou trop petit. Mais il y a de bons morceaux dans votre forêt, encore que l'air n'y circule pas suffisamment. Mais surtout votre *Soir d'automne* est une toile où il y a déjà plus que des promesses. C'est bien là la nature du bas Jura avec ses clairières embroussaillées, où broutent les chèvres, dans le jour un peu terne de l'arrière-saison, où le berger, son chien et son feu complètent la note automnale. Et cela me fait plaisir de pouvoir penser que votre reine Berthe n'est que l'erreur d'un jeune qui se cherche et qui sent quelque chose en lui.

Avec plus de perfection dans le rendu, M. de Salis nous donne aussi une note très juste et bien caractéristique de notre nature *(Chênes en hiver)*. Ces arbres courts, rabougris, aux branches tourmentées, combien de fois je les ai admirés sur les collines qui dominent notre ville. Fils d'une terre rare, où le roc affleure, ils ne peuvent grandir, et il y a en eux pourtant une force de vie, une robustesse qui les fait frères des grands chênes bien nourris, qui ont sucé la sève des terres fécondes. Et ils ont une grâce aussi que traduit bien le joli dessin du peintre. Mais pourquoi avoir choisi un cadre qui fait si mal ressortir le tableau?

C'est sans doute pour ne pas nous être infidèle que M. Burnand nous a envoyé ses *Chèvres*. Remercions-le de cette bonne pensée, non sans regretter qu'il ne nous ait pas donné mieux. Lui-même nous a appris à être difficile. Si nous pouvons louer une fois de plus l'animalier, le paysagiste nous semble en défaut. On ne s'arrête pas pour rêver devant sa clairière triste et ses sapins sans relief.

Peut-être la *Rivière* de M. Sandreuter n'invite t-elle pas non plus aux douces songeries. Il y a là plus de force que de charme, comme il convient au torrent qui roule avec fracas ses eaux écumeuses. Les rochers noirâtres se détachent bien en relief, on a l'impression du mouvement de l'eau, on sent la profondeur. La même facture large, la même robustesse de couleur, qui ne va pas toujours sans une certaine dureté, distingue les aquarelles du même peintre (234-237).

Quel contraste avec les paysages au pastel de M. Piguet : *Chemin de halage, Premier printemps!* Ici tout est douceur, sans pourtant rien de mièvre. La même impression se dégage du *Soir au pont de Thielle*, de M. Lavanchy, petite toile très soignée, dont vous aimerez la jolie eau bleue, les reflets rosés. Doux encore, les deux *Châteaux*, de M. Odier, avec leurs frais lointains, leurs entours de verdure un peu trop laiteuse, leur pâleur d'aquarelle.

Le *Paysage* de M. Paris est plus coloré certainement, mais on y sent je ne sais quelle mollesse et quelle indécision jointe à un parti pris d'archaïsme dont l'effet n'est pas très heureux. La femme qui s'avance, tête baissée, sur le chemin, ajoute comme un élément de banalité. La partie de gauche, avec son eau verte, son lointain ensoleillé est un morceau mieux réussi. Mentionnons encore le *Crépuscule*, du même auteur.

La *Matinée de labour*, de M. Gustave de Beaumont, est d'un effet agréable. Il y a plus de vigueur dans son *Vent du Midi* et la traduction juste d'un phénomène de la nature. Ce qu'on voudrait plus nature, c'est le sol même de la route.

C'est encore la prairie de M. Auguste de Beaumont (les *Hirondelles*), avec ses marguerites qui ont l'air d'avoir été plantées par un jardinier, et son herbe trop pâle, même pour une herbe d'été. J'ai des doutes aussi, sur le lointain pourtant si joli d'*Un soir d'été*, sur le bleu clair et doux de ce Jura, trop clair et trop doux, puisque le soleil descend plus loin, derrière. Quant aux javelles étendues sur le champ, sans le char et les bœufs qui sont là pour emporter la moisson, on les prendrait tout aussi bien pour le sable d'une plage. Regardez plutôt la *Plage à Cromer*, de Mlle Bouvier. La comparaison s'impose.

Des divers paysages qu'expose ce dernier artiste, et où il faut louer la largeur de la facture ainsi que le sentiment de la couleur, celui qui attire le plus les regards, ce sont ses *Pivoines*, dont le feuillage seulement est un peu raide. Mme Blanche Berthoud marie la même fleur à des lis. La grâce penchante et la pâleur rosée de la pivoine fait, avec la fierté un peu hautaine des lis, les tons vifs de leurs corolles jaunes et rouges, le plus heureux contraste de formes, la plus ravissante harmonie de couleurs.

* * *

Depuis notre précédente visite à l'Exposition, celle-ci s'est enrichie du carton de M. Albert de Meuron : l'*Art païen et l'art chrétien s'inspirant de l'idéal*. Je ne sais si l'on a eu raison d'exposer dans une petite salle, et surtout dans une salle d'aquarelles, une composition qui paraît nécessairement un peu massive vue de près et dans un tel milieu. Peut-être a-t-on pensé ainsi rendre hommage au peintre que la mort vient de nous enlever? La vérité m'oblige à dire que l'effet est plutôt malheureux. Il très probable qu'il n'en sera plus de même quand nous pourrons voir la mosaïque au fronton du musée. En attendant, il est bien difficile à qui n'est pas du métier, je ne dis pas de juger, mais d'avoir une impression quelconque.

Henri Warnery.

NOUVELLES POLITIQUES

LA GUERRE D'ORIENT

A Constantinople, les ambassadeurs ont l'ordre de déclarer que la rétrocession de la Thessalie est impossible; seule une rectification de frontière pourra être admise. L'indemnité de 10 millions de livres turques (200 millions de francs) devra être réduite. L'abolition des capitulations est inacceptable, mais des modifications pourront être apportées. Les ambassadeurs communiqueront les décisions des puissances par une note collective au ministre de affaires étrangères.

Les ambassadeurs de Russie et d'Autriche ont déclaré à la Porte que les victoires turques en Grèce sont dues avant avant tout à l'obligation imposée sous menaces par leurs deux gouvernements à la Bulgarie, à la Serbie et au Montenegro de ne pas bouger. Autrement l'armée turque aurait eu à lutter contre quatre ennemis. Ils en concluent que la Turquie, qui a largement bénéficié de l'action de l'Europe, doit se soumettre aux conditions de celle ci pour la conclusion de la paix.

— Le prince Jean, frère du roi de Danemarck, est parti pour Saint-Pétersbourg pour demander une nouvelle intervention du tsar en faveur de la Grèce.

— Malgré l'armistice, les Turcs se sont avancés jusqu'à Deitza. Ils ont occupé quelques positions qu'ils ont fortifiées. Aussitôt les conditions de paix connues, la Chambre grecque sera convoquée.

— Les nouvelles de Thessalie disent que les Turcs se livrent partout à d'atroces excès. Presque tous les villages ont été pillés et incendiés.

Allemagne

Un comité des créanciers allemands de la Grèce publie un appel où la perte des créanciers allemands, par suite de la réduction du service de la dette hellénique, est évaluée à 40 millions pour les intérêts et 400 millions pour le capital. Une souscription est ouverte en faveur des petites gens, veuves et orphelins, que l'insolvabilité de la Grèce aurait plongés dans la misère.

L'Allemagne emboîte le pas à son empereur. Traditions prussiennes!

Angleterre

Dans sa séance du 18 mai, la commission d'enquête sur le Sud africain a examiné les télégrammes secrets échangés entre M. Rhodes et son agent à Londres, le docteur Harris. Il résulte de leur lecture ainsi que des déclarations complémentaires du docteur Harris que l'affaire à laquelle ils se rapportaient était la remise du protectorat du Bechuanaland à la colonie du Cap, ainsi que les dispositions militaires que comportait cette mesure. M. Rhodes tenait à ce que la chose fût exécutée le plus rapidement possible; car elle lui permettait d'avoir la haute main sur les forces de police échelonnées le long de la frontière transvaalienne. C'est à ce sujet que son agent, M. Harris, avait eu des entrevues avec M. Chamberlain, et le directeur des affaires africaines au Colonial Office, M. Fairfield (aujourd'hui décédé). Mais il ne semble pas ressortir du texte des télégrammes que les négociations aient porté sur un autre terrain.

Ce qui est plus curieux, c'est le rôle joué par le *Times* dans le complot anti-transvaalien.

En effet, le « plan » que M. Harris avait omis de révéler aux directeurs de la Compagnie à charte (excepté MM. Beit et Maguire, et, semble t-il, le comte Grey), il le fit connaître dans tous ses détails à miss Flora Shaw, rédactrice coloniale du *Times*, laquelle était supposée exercer une très grande influence sur le Colonial Office. « Nous la tenons solidement », télégraphie Harris à Rhodes. Et plus tard il câble encore: « J'ai déjà envoyé Flora (miss Shaw) pour convaincre Joseph Chamberlain (le ministre des colonies) de l'appui du *Times*. Si vous pouvez télégraphier quelle ligne de conduite vous désirez que ce journal adopte à l'égard du Transvaal, Flora marchera. » Puis, miss Shaw devient activement conspiratrice, car c'est elle qui, dans un télégramme fameux, dont le *Times* avait d'abord nié l'existence, indiqua la date qui lui paraissait convenir pour le soulèvement de Johannesburg. Enfin, avant de repartir pour le Cap, M. Harris laisse à cette demoiselle un code pour déchiffrer les dépêches de M. Rhodes, et il conseille à celui-ci de tenir la complaisante journaliste aussi bien informée que possible.

Transvaal

Sous prétexte qu'il n'y a pas de place pour eux dans la garnison habituelle de Pietermaritzbourg, dans la Natalie, environ 2,000 soldats anglais, récemment arrivés dans cette colonie, seront envoyés en garnison à Ladysmith, ville située près des frontières de l'Etat libre d'Orange et du Transvaal. Ces troupes se composent d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie.

— Commentant les télégrammes soumis à la commission anglaise d'enquête sur les affaires du Transvaal, le *Volksstem*, organe du gouvernement boer, dénonce le système de corruption par lequel une poignée de financiers, une femme journaliste et un ministre anglais auraient pu tranquillement décider des destinées du continent sud-africain en le jetant dans une guerre terrible, si l'incursion Jameson avait réussi.

Le *Volksstem* conclut en disant que tous les hommes d'Etat sud-africains, qu'ils soient boers ou colons anglais, doivent tirer une salutaire leçon des récentes révélations sur les agissements de la police impériale.

Congo

Dernièrement, une réunion convoquée par la Société pour la protection des aborigènes, en l'hôtel de ville de Saint-Martin, à Londres, était tenue sous la présidence de sir Charles Dilke, pour appuyer la motion récemment présentée par cet homme politique à la Chambre des communes et demandant une nou-

velle conférence des puissances sur l'Afrique. A cette réunion, de nouvelles révélations étaient faites sur les atrocités commises au Congo belge par certains fonctionnaires et officiers de l'Etat libre, massacrant ou mutilant des indigènes coupables de ne pas leur livrer des quantités, à leur gré, de caoutchouc ou d'ivoire. Ces révélations étaient faites sous l'autorité des missionnaires, dont la presse était invitée à ne pas publier les noms, de peur que des représailles ne fussent exercées contre eux par les autorités de l'Etat.

Au commencement de la semaine, le *Daily Chronicle*, le *Times* et plusieurs grands journaux ont publié une nouvelle série d'accusations fort graves, dont l'auteur n'a pas craint de se faire connaître: il s'agit du missionnaire danois E.-V. Sjœblom, de la mission baptiste américaine, qui a résidé et voyagé plusieurs années dans le haut Congo et revient actuellement d'Equatorville. Voici, en substance, les principaux faits de cruauté allégués par M. Sjœblom:

A la fin de l'année dernière, un détachement de troupes de l'Etat commandé par le commissaire du district entrait dans le village de Mandaka-Vajigo et, voyant les indigènes s'enfuir comme de coutume à son approche, manifesta par des signes des intentions pacifiques. Les indigènes rassurés revinrent sur leurs pas, mais pendant ce temps une partie du détachement tournait le village et les indigènes se trouvant ainsi cernés, les troupes firent feu sur eux et en tuèrent une cinquantaine. M. Banks, un compagnon de M. Sjœblom, a vu dans le village la plupart des cadavres et un amas de mains coupées.

Le gouverneur, M. Wahis, étant venu à la mission américaine y apprit le fait, refusa d'y croire, bien que le commandant qui avait envoyé l'expédition le confirmât. Il ne se montrait nullement disposé à sévir lorsque M. Banks lui dit qu'il avait remis une déclaration signée de ce qui s'était passé au consul britannique qui s'était arrêté à la mission récemment. « Oh! alors, dit M. Wahis, la nouvelle va faire le tour de l'Europe! » et il donna enfin l'assurance que le commissaire responsable serait puni. Celui-ci fut simplement frappé de cinq années d'emprisonnement se réduisant en réalité à cinq années de séjour au Congo sans congé.

Ce qui fait le malheur du Congo, c'est le travail forcé et le système commercial autorisé par le gouvernement et qui n'est qu'un régime de pillage, d'extorsion, d'esclavage et d'assassinat. M. Sjœblom dit avoir traversé quarante-cinq villages incendiés, vingt-huit abandonnés, et il a vu des cadavres flottant sur la rivière ou gisant au bord des chemins, la main droite coupée. C'étaient des victimes du conflit du caoutchouc.

En février 1895, tandis qu'il prêchait à Ebira, le missionnaire vit tuer à coups de fusil, sous ses yeux, un vieillard dont le crime était de s'être livré à la pêche au lieu d'aller recueillir du caoutchouc. Un enfant de huit ou neuf ans fut forcé de couper la main droite du vieillard lequel n'était pas encore mort et fit un effort pour la retirer quand il sentit le couteau entamer la chair. Cette main ayant été fumée fut placée auprès de quatre autres sur un tronc d'arbre, pour servir d'avertissement aux indigènes.

M. Sjœblom a vu, dans ses missions, passer plus d'une sentinelle portant des mains coupées et fumées qui étaient présentées au commissaire avec le caoutchouc. Le 14 décembre 1895, notamment, lui et deux autres missionnaires virent une sentinelle passer avec une femme indigène, qui avait été capturée et forcée de porter un panier où se trouvaient dix-huit mains d'hommes, de femmes et d'enfants, trophées de la civilisation.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Noyade. — La nouvelle d'un triste accident arrive d'Angers : un bateau, à bord duquel se trouvaient treize soldats du génie, sur la Loire, a chaviré; sept soldats ont été noyés.

Troubles confessionnels. — A la suite de l'agression des cyclistes oranais par les juifs, des troubles assez graves se sont produits ces derniers jours, comme on sait. Ils ont repris vendredi soir avec intensité. Des coups de revolver ont été tirés, il y a eu plusieurs blessés. Un nommé Mardochée a tiré un coup de feu de sa maison sur la foule blessant une personne mortellement. Mardochée a été arrêté. Les gendarmes et les chasseurs à cheval ont dû charger pour disperser les manifestants. Il y a eu de nombreux blessés; 19 personnes ont été arrêtées.

Antiféminisme. — On mande de Cambridge que la proposition d'accorder aux femmes la plénitude des droits universitaires a été repoussée par 1,713 voix contre 662.

Un mystère éclairci et un scandale à l'horizon. — On écrit d'Italie à la *Gazette de Lausanne :*

Le commandeur Notarbartolo figurait parmi les personnages les plus considérables de la Sicile. Il fut pendant longtemps syndic de Palerme et directeur de la Banque de Sicile. Il semble avoir été prédestiné aux aventures et à une fin tragique.

En 1882, dans le voisinage de l'une de ses fermes en Sicile, il fut séquestré par des brigands et il dut débourser pour sa rançon 70,000 fr. en or que solda pour lui la Banque de Palerme, dont il était le directeur. En 1893, le commandeur Notarbartolo visitant l'une de ses propriétés, fut capturé une seconde fois par les brigands qui décidément en voulaient à une aussi riche proie. Après un séquestre de dix jours, M. Notarbartolo paya la rançon réclamée et se hâta de repartir pour Palerme. Il prit le train en compagnie de son domestique. M. Notarbartolo occupait un wagon de première classe, son domestique un compartiment de troisième; à la gare de Palerme, toute sa famille et ses nombreux amis l'attendaient, heureux de le revoir sain et sauf. Le train s'arrête, les voyageurs descendent. M. Notarbartolo reste invisible. On se précipite à son wagon: le wagon est vide et ne présente aucune trace apparente de désordre; toutefois, en examinant bien, on aperçoit des taches de sang. Plus de doute, le commandeur a été assassiné. On inspecte la ligne, et bientôt, à 39 kilomètres de Palerme, on découvre son cadavre à la sortie d'un tunnel, couché en dehors de la voie. Le corps était criblé de blessures. La victime avait dû soutenir une lutte terrible avec ses agresseurs, car ses mains portaient de larges entailles.

Le vol n'avait pu être le mobile du crime puisque les assassins n'avaient pas touché aux bijoux et à l'argent de la victime. Seul son portefeuille avait disparu. Il s'agissait donc soit d'une suppression violente, soit d'une vengeance. Mais le commandeur Notarbartolo était connu et apprécié dans toute la Sicile pour l'honnêteté de sa vie et l'intégrité de son caractère; c'était essentiellement un homme de devoir et de famille et il jouissait de l'estime universelle.

La police de Palerme soupçonna immédiatement que le crime avait été inspiré par des mobiles politiques. Au moment où l'assassinat fut consommé, les scandales du *Panamino* italien venaient précisément d'éclater; on avait arrêté les directeurs de la Banque romaine, une enquête dans toutes les banques italiennes allait être instituée. Or, le commandeur Notarbartolo avait rempli pendant de longues années les fonctions de directeur de la Banque de Sicile à Palerme. Vraisemblablement, il devait en savoir long sur les désordres et les dilapidations de cet institut. Plus d'une fois on lui avait entendu dire: « J'ai là, dans mon portefeuille, de quoi envoyer aux galères plus d'un gros bonnet. » La police commença par faire arrêter les principaux employés du train, le conducteur et le garde-frein notamment, mais les individus arrêtés durent être relâchés faute de preuves.

On pouvait croire que la lumière ne se ferait jamais sur ce terrible drame quand, tout à coup, il y quelques jours, on a appris l'arrestation des assassins du commandeur Notarbartolo. Ce sont le chef de train et le garde-frein déjà mentionnés et un autre complice. L'un d'eux, le garde-frein, le nommé Garufe, fut condamné à la prison pour avoir jeté dans la circulation de la fausse monnaie. Conversant avec un autre détenu, dans un accès de vantardise assez fréquent chez les criminels, il se glorifia de la part qu'il avait prise à l'assassinat de Notarbartolo et de la façon dont il avait, jusqu'à ce jour, dupé la justice. Cette révélation ne fut pas perdue; elle fut immédiatement rapportée à l'autorité judiciaire qui vient de rouvrir le procès, pour la quatrième fois, et de faire arrêter les complices présumés du garde-frein.

Il est facile dès lors de reconstituer la scène du crime. Les trois individus en question, en leur qualité d'employés du train, purent pénétrer sans difficulté dans le wagon de M. Notarbartolo. Ils surprirent ce dernier dans son sommeil, le criblèrent de coups de couteau et jetèrent son cadavre sur la voie.

Détail curieux et devant lequel aurait reculé l'imagination du romancier le plus extravagant: dans le train où fut assassiné M. Notarbartolo, voyageaient quatre gendarmes qui accompagnaient des détenus! Il n'y a pas le moindre doute que les trois individus en question n'ont été que de simples instruments. On les a payés pour tuer M. Notarbartolo qu'ils connaissaient à peine et contre lequel ils n'avaient aucun motif de rancune. La tâche de l'instruction est maintenant de découvrir quel est ou quels sont les personnages qui ont été les instigateurs de l'assassinat. A Palerme, leurs noms sont sur toutes les bouches; on parle d'un ex-député, d'un ancien directeur de banque et d'un agent de change.

D'après les dernières nouvelles, l'instruction prendrait tous les jours de plus vastes proportions et de hauts personnages s'y trouveraient compromis.

Histoire d'un nom. — Le docteur Max Simon, envoie à la *Chronique médicale* du docteur Cabanès une intéressante communication sur l'origine du nom « duc d'Aumale » qui fut créé tout exprès pour le prince qui vient de mourir. Suivant M. Simon, le duc d'Aumale aurait dû son nom à l'indiscrétion d'un vieux maire d'une petite ville.

Quand Louis-Philippe se rendait à son château d'Eu, il avait l'habitude de s'arrêter à Aumale et de déjeuner chez le maire, un M. B., qui l'avait autrefois connu et l'accueillait très familièrement. A l'un de ces voyages, le maire s'aperçut que la reine était, comme disent les Anglais, « dans une situation bénie ». Au dessert, il fit une allusion dont la reine rougit un peu et demanda que le prince à naître portât le nom de la ville où la famille royale venait de recevoir l'hospitalité. Le roi promit et tint parole.

Sérum. — Dans une récente séance de l'Académie des sciences à Vienne, les médecins envoyés aux Indes pour étudier sur place la peste bubonique ont fait leur rapport verbal. Ils ont déclaré que ni les injections du docteur Yersin, ni la vaccination préventive du docteur Haffkin n'étaient efficaces.

NOUVELLES SUISSES

ARGOVIE. — Il y a quelque temps, le rédacteur de l'*Aargauer Tagblatt*, M. Weber, éreintait dans les grands prix son collègue des *Aargauer Nachrichten*, M. Widmann. Celui-ci se fâcha, répondit par un article violent à son adversaire, et lui intenta un procès. M. Weber fut condamné à payer 100 fr. d'amende ou à subir 25 jours d'emprisonnement. Peu satisfait de ce dénouement, le condamné ouvrit à son tour une action en diffamation à son confrère, et le même tribunal condrmna M. Widmann à 20 francs d'amende ou à 5 jours de prison. — L'honneur est sauf!

THURGOVIE. — Près de Langdorf, dans la banlieue de Frauenfeld, des ouvriers ont trouvé dans une carrière de gravier un squelette avec des bracelets et des bagues de bronze. M. le professeur Heierli, de Zurich, a constaté que c'était un tombeau celtique; le squelette admirablement conservé est celui d'une femme.

SAINT GALL. — Mercredi dernier, on inaugurait à Saint-Gall le réseau des tramways de cette ville. A cette occasion on avait fait monter les invités officiels sur les voitures pour leur faire parcourir les différentes lignes desservant la cité. Tout alla bien pour commencer, mais voici que soudain un conducteur électrique se brisa net, et, naturellement, les véhicules s'arrêtèrent aussitôt. Il fallut que les invités, absolument navrés de cette aventure, retournassent à pied au point de départ.

— Jeudi soir, un violent orage a éclaté sur la vallée du Rhin. Les vignes ont particulièrement beaucoup souffert. La foudre est tombée sur le tramway électrique Alstetten-Berneck.

VALAIS. — On annonce l'arrestation du facteur postal de Saxon, pour détournement de lettres. L'enquête a établi la culpabilité de l'accusé, une malle remplie de lettres de toutes dates ayant été trouvée dans le grenier du facteur. L'inculpé aurait un complice très gravement compromis dans la personne de sa femme, qui s'est faite son dénonciateur à la suite d'une querelle de ménage.

CANTON DE NEUCHATEL

Décret forestier. — Le Conseil d'Etat a promulgué le décret du 20 courant soumettant les exploitations forestières à l'autorisation du service forestier. En voici le texte :

Art. 1. — Toute coupe ou exploitation dans les forêts particulières devra jusqu'à nouvel ordre être autorisée préalablement par l'inspecteur forestier.

Cette autorisation n'est toutefois pas nécessaire pour les bois que le propriétaire coupe à son usage, tels que bois de chauffage et de menues réparations.

Art. 2. — Toute contravention aux dispositions du présent décret sera punie d'une amende de 3 à 10 fr. par plante exploitée.

Art. 3. — Le présent décret est déclaré d'urgence et entre immédiatement en vigueur.

Maîtresse d'ouvrage. — Le Conseil d'Etat a délivré à Mlle Bertha Jacot un brevet de maîtresse d'ouvrages pour écoles primaires et secondaires du canton.

Information. — Les intéressés peuvent demander des renseignements sur la maison N. Silberberg, successeur, à Jassy, au Secrétariat général de la Chambre cantonale du commerce.

CHRONIQUE LOCALE

Electricité. — Hier après midi, vers 1 1/2 heure, le service d'électricité de notre ville était prévenu qu'un des poteaux soutenant la ligne primaire, près du pont de Cottendard à Colombier, brûlait. Immédiatement rendus sur les lieux, les électriciens découvrirent que cet accident provenait du fait qu'un isolateur ayant été cassé, le courant avait suivi le support en fer et parcouru le poteau jusqu'en terre.

Après deux heures de travail, pendant lesquelles le tramway N.-St-B. dut marcher avec la force fournie par les accumulateurs de la station des Saars, les choses étaient provisoirement remises au point.

Il est à désirer que l'on mette la main sur l'inconscient qui commet de pareils dégâts, ineptes en eux-mêmes et dangereux pour autrui.

Ce n'est pas la première fois que des isolateurs sont cassés à coups de pierre par des individus aussi stupides que méchants.

Tous les bons citoyens devraient se faire un devoir de seconder les autorités en dénonçant les auteurs de tels actes, moins rares qu'on ne le croirait.

Médecine. — M. Robert Mauler, de Neuchâtel, vient de subir avec succès, à l'Université de Genève, les examens fédéraux de médecine.

CHOSES ET AUTRES

Le « morceau du sorbet ». — L'histoire du « morceau du sorbet » fut racontée par Rossini à quelqu'un de qui M. Eugène Lautier, collaborateur du *Temps* tient cette tradition :

Autrefois, dans les théâtres italiens, avant la dernière scène où la *prima donna* devait mourir sinon tomber dans les bras de son amoureux fidèle et retrouvé, l'« action » — si j'ose m'exprimer ainsi — s'interrompait pour permettre à l'actrice d'aller revêtir sa plus belle robe.

La basse bouffe venait alors sur la scène chanter un air comique, sans aucun rapport avec la situation interrompue; et, pendant ce temps, dans les loges, on passait les bombes glacées que les dames, gentiment, écorchaient du bout de la cuillière en vermeil. De là, le nom de « morceau du sorbet ». La *prima donna* revenait mourir tout de suite après la dernière bouchée savourée et fondue. On ne fait plus cela. Quel dommage!...

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 22 mai.

Le Conseil fédéral a eu cette après midi une séance dans laquelle il s'est occupé de différents détails concernant la réception du roi de Siam.

Les officiers désignés par le Conseil fédéral pour accompagner à Berne le roi de Siam, se présenteront à 8 heures et demie à la villa Plongeon. Le départ aura lieu à 9 h. 30.

Zurich, 22 mai.

Le conseil d'administration du Nord-Est a voté aujourd'hui 300,000 fr. pour une remise de locomotives à Romanshorn. Un grand débat s'est engagé sur la durée de validité des billets de retour. Aucune décision n'a encore été prise. M. Curti a soutenu une proposition fixant cette durée à dix jours, sans restrictions. M. Kellersberger, conseiller d'Etat, à Aarau, en a soutenu une fixant un minimum de quatre jours et un maximum de huit jours.

Paris, 22 mai.

A la Chambre, M. Gauthier (de Clagny) questionne sur les affaires d'Orient. Il espère que la France ne permettra pas que l'on enlève la Thessalie à la Grèce et que l'on établisse le contrôle européen sur les finances grecques. Il demande si l'on songe aux réformes en Turquie. Il constate que l'influence allemande s'est substituée à l'influence française à Constantinople et ajoute que la France ne doit pas marcher derrière les autres puissances.

M. Hanotaux répond. Il est injuste de dire que le concert européen n'aura aucun résultat, car il a su du moins localiser la guerre, et aujourd'hui il s'efforce d'en modérer les suites à l'égard des vaincus. Le gouvernement est français avant tout.

MM. Paulin-Méry et Gérault-Richard interrompent et sont rappelés à l'ordre.

M. Hanotaux ajoute que l'Europe est prête à faire son devoir. Sa médiation aura un bon résultat. La Turquie tiendra compte de la volonté de l'Europe et renoncera à des prétentions excessives.

L'incident est clos.

Lyon, 22 mai.

Le concours international de tir a commencé samedi par le tir de vitesse. Etaient inscrits : quatre Suisses, trois Hollandais, deux Français, un Italien. Cinq prix ont été décernés pour les 50 premiers cartons. Le premier prix a été obtenu par M. Jullien, de Genève (8 m. 34 s., 93 balles); le second, par M. Lüthy, de Genève (9 min. 50 s., 91 balles); le troisième, par M. Hirschy, de Neuchâtel (15 min. 45 s., 133 balles); le quatrième, par M. Sillem, Amsterdam (15 min. 50 s., 133 balles); le cinquième, par M. le capitaine Moreaux, à Rennes (20 m., 18 s., 190 balles). Les quatre premiers ont tiré avec des armes de précision; M. Moreaux avec le fusil Lebel.

Rome, 22 mai.

Avant le vote de la Chambre sur les ordres du jour relatifs à la politique coloniale, M. di Rudini déclare repousser toute motion suspensive ou impliquant l'abandon de l'Erythrée.

L'ordre du jour de Marines, proposant l'abandon, est repoussé par 229 voix contre 14 et 9 abstentions.

L'ordre du jour suspensif Martini est ensuite repoussé par 320 voix contre 58.

La Chambre adopte, à l'appel nominal, par 242 voix contre 94 et 20 abstentions, l'ordre du jour Gallo Rubini, accepté par le gouvernement, et approuvant les déclarations du gouvernement.

Wörishofen, 22 mai.

La nouvelle du décès de l'abbé Kneipp, qui a couru ces jours, est prématurée; il y a, au contraire, un léger mieux dans son état. Néanmoins, on conserve peu d'espoir de guérison.

Francfort, 22 mai.

On mande d'Athènes à la *Gazette de Francfort* qu'un bataillon et une batterie de montagne se sont séparés de l'armée et que leur sort est encore inconnu.

Lamia, 22 mai.

Hier, pendant la nuit, des sentinelles turques ont tiré contre les lignes grecques, à la suite d'un malentendu. L'incident n'a eu aucune suite.

Athènes, 22 mai.

Le gouvernement prend des mesures énergiques contre quelques bandes de malfaiteurs qui se sont formées en Phthiotide. Le colonel Manos, revenant d'Arta, a été l'objet de manifestations antipathiques dans les diverses villes qu'il a traversées. Des pierres ont été jetées contre son train. A la gare d'Athènes, il y a eu également des marques de désapprobation.

La colonne Berthet, comprenant 800 sergents de ville italiens, envoyée à Arta avec le général Bairaktaris, a été rappelée à Athènes. Ces sergents de ville sont tous des anciens sous-officiers très énergiques.

Washington, 22 mai.

Au congrès international des postes, la Chine a déclaré son intention d'adhérer à l'Union postale universelle, tout en faisant certaines réserves au sujet de la date de son entrée. La Corée propose également de se joindre à l'Union. La déclaration d'adhésion de l'Etat libre d'Orange ne tardera pas à être présentée.

La Russie et les Indes britanniques adhèrent à la convention internationale concernant le trafic des colis de messageries.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis*)

Zurich, 23 mai.

L'assemblée générale de la Société suisse des maîtres imprimeurs a eu lieu hier soir à la Tonhalle. Elle a désigné Neuchâtel comme siège du comité central, et Bâle comme prochain lieu de réunion; on a adopté les comptes et réglé diverses questions administratives.

La proposition d'adhérer à la Société suisse des arts et métiers est toujours pendante.

Bâle, 23 mai.

Le deuxième tour pour l'élection d'un conseiller national n'a pas donné de résultat définitif.

Paris, 23 mai.

On affirme que l'armistice sera prolongé si la paix n'était pas conclue à son expiration. Les ambassadeurs restent investis de la mission de traiter de la paix et non Edhem pacha comme on l'a dit.

Esseg (Hongrie), 23 mai.

Un conflit sanglant a eu lieu à Josnianakz, à l'occasion d'élections, entre les électeurs et la troupe. Celle-ci a fait feu, tué 10 personnes et en a blessé 30.

Athènes, 23 mai.

La zone neutre a été établie, les armées ont reculé des deux côtés de la zone qui a 800 mètres.

Madrid, 24 mai.

Le conseil des ministres a décidé de se présenter aujourd'hui devant les Chambres, même si les libéraux n'assistaient pas aux délibérations, pour fournir des explications sur les incidents au Sénat.

Athènes, 24 mai.

Le gouvernement grec a embarqué de force via Brindisi les volontaires italiens.

Madame Laure Mongeot et ses enfants, Albert, Cécile, Fritz et Marie, Monsieur Jean Schneider, à Frochaux, Madame et Mademoiselle Schneider, à Neuchâtel, font part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté époux, père, gendre, beau-frère et oncle,

Monsieur AUGUSTE MONGEOT,
jardinier,

que Dieu a rappelé à Lui subitement, à l'âge de 58 ans.

Neuchâtel, le 22 mai 1897. 5261

L'ensevelissement aura lieu mardi 25 mai, à 1 heure.

Domicile mortuaire : Plan n° 7.

Bourse de Genève, du 22 mai 1897

Actions		*Obligations*	
Central-Suisse	697 —	3% fédéch.def.	100 90
Jura-Simplon.	178.—	3 1/2 fédéral 87.	105 50
Id. priv.	550.—	3% Gen. à lots	107 75
Id. bons	15 —	Jura-S., 3 1/2%	506 25
N-E Suis. anc.	590 —	Franco-Suisse	—.—
St-Gothard . .	803 —	N.-E.Suis. 4%	505 50
Union-S. anc.	440 —	Lomb.anc. 3%	381 25
Bq. Commerce	1015.—	Mérid. ital. 3%	298 50
Union fin.gen.	647.—	Prior. otto. 4%	425 —
Parts de Sétif.	160 —	Serbe . . 4 %	344 50
Alpines	—.—	Douan. ott. 5%	468 —

		Demandé	Offert
Changes à Genève	France	100.42	100.48
	Italie	95.25	96.25
	Londres. . . .	25.19	25 23
	Allemagne . .	123.60	123 80
	Vienne	210 50	211.25

Bourse de Paris, du 22 mai 1897
(Cours de clôture)

3 % Français.	103 40	Crédit foncier	695.—
Italien 5 % . .	94 10	Créd. lyonnais	778.—
Rus. Orien. 4%	66 50	Suez.	3260.—
Russe 1890, 3%	93 10	Chem. Autric.	763.—
Ext. Esp. 4 %	61 50	Ch. Lombards	—.—
Tabacs portg.	470	Ch. Méridion.	652.—
Turc 4 % . . .	21 05	Ch. Nord-Esp.	86.—
Actions		Ch. Saragosse	127.—
Bq. de France.	3725.—	Banque ottom.	557.50
Bq. de Paris.	860 —	Rio-Tinto. . .	671 50
Comptoir nat.	571 —	Chartered. . .	72 —

☞ ***La* FEUILLE D'AVIS *ne paraissant pas jeudi 27 mai, jour de l'Ascension, et nos bureaux étant fermés ce jour-là, les personnes qui auraient des annonces à faire paraître dans le nnméro de vendredi 28 mai, sont priées de les faire parvenir jusqu'à mercredi soir, à 4 heures. (Les grandes annonces doivent être remises dans la matinée.)***

Imprimerie H. WOLFRATH & Cie